



Front National pour la Défense de la Constitution

**URGENT
FNDC**

A Monsieur Charles Michel, Président du Conseil Européen
Rue de la Loi, 175 1040 Bruxelles, Belgique

Objet: concernant les nécessaires limitations aux activités du Conseil Européen en République de Guinée au vu, des violations graves des droits de l'homme commises par le régime de transition, de la restriction continue des libertés publiques à Conakry, de l'enrichissement illicite et des détournements de deniers publics par les dirigeants du CNRD.

Conakry, le 23 Septembre 2024,

Vu les violations flagrantes des droits de l'homme et des libertés fondamentales par le pouvoir militaire en République de Guinée,

Vu les morts enregistrées lors de la confiscation violente du pouvoir par les militaires du CNRD le 05 septembre 2021,

Vu les tueries perpétrées avec plus de 59 morts à date, lors des manifestations pacifiques pour le retour à l'ordre constitutionnel en République de Guinée,

Vu la confiscation des libertés inclus l'interdiction des manifestations pacifiques reconnues par la constitution et la fameuse charte de la transition en vigueur en République de Guinée,

Vu le brouillage des ondes, la fermeture et le démontage illégaux des installations des principaux médias privés en République de Guinée,

Vu les enlèvements, assassinats, disparitions forcées, tortures et emprisonnements sans procès perpétrés par le pouvoir militaire en République de Guinée,

Vu le refus délibéré de la junte militaire de libérer les leaders de la Société civile Oumar Sylla alias Foninké Menguè et Bilo Bah, malgré les appels lancés par plusieurs institutions internationales et pays défenseurs des droits de l'homme,

Vu le manque de clarté et d'avancées à tous les niveaux sur le contenu et le chronogramme de la transition militaire en cours en Guinée,

Vu la violation manifeste de l'engagement de 24 mois de transition pris par la junte auprès de la CEDEAO et la communauté internationale et le report unilatéral de la fin de la transition par la junte à une date indéterminée,

Front National pour la Défense de la Constitution

Vu le niveau de pauvreté des populations pendant que les militaires continuent d'allouer les maigres ressources du pays à l'achat d'armes de guerre contre les populations civiles désarmées,

Vu la course à l'enrichissement effréné de la classe dirigeante par des détournements de fonds public et une corruption à grande échelle y compris la surfacturation accrue des marchés publics (à l'image du marché relatif à la construction du pont de Bambeto qui a coûté plus de 240 millions de dollars),

Vu la caporalisation de la justice guinéenne par la junte militaire à l'image de l'instrumentalisation de la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF) et autres cours du pays à des fins politiques,

La société civile guinéenne, représentée par le Front National de Défense de la Constitution (FNDC) vous invite :

A limiter toutes vos opérations en Guinée au strict minimum, notamment aux projets vitaux dans les secteurs de la santé et l'éducation,

A Renforcer le contrôle et le suivi de tous les projets, en tenant compte des défis de contrôle et de surveillance posés par l'absence continue de liberté d'expression. Cela afin de s'assurer que toutes les dépenses effectuées par le pouvoir militaire vont uniquement dans la lutte contre la pauvreté et non à l'enrichissement personnel, l'achat d'armes contre les populations désarmées et/ou à des manipulations politiques visant à acheter des consciences dans un contexte de précarité grandissante,

A éviter de s'engager à toutes sortes d'appui financier pouvant permettre aux militaires ayant confisqué le pouvoir par la force d'acheter de nouvelles armes pour réprimer les populations civiles, considérant qu'une institution internationale serait coresponsable de toutes les victimes des tueries avec ces armes le cas échéant,

A soulever auprès du gouvernement guinéen les préoccupations relatives aux graves violations de droits humains en République de Guinée,

La société civile rappelle qu'à l'absence d'un parlement élu et d'un gouvernement nommé par un président élu, les populations se réservent le droit de contester toutes les opérations de prêt qui ne sont pas destinées directement aux projets de développement, notamment dans l'éducation et la santé,

La société civile guinéenne sait compter sur la bonne compréhension de tous les partenaires et amis de la Guinée.

Cordialement

Front National pour la Défense de la Constitution

Coordination Nationale du FNDC

Le Coordinateur National

Oumar Sylla alias Fonike mengue (detenu du CNRD)

Delegation: Sekou Koundouno

Responsable des Strategies et Planification

FRONT NATIONAL POUR LA DEFENSE
DE LA CONSTITUTION
FNDC
LA COORDINATION NATIONALE

